

Objet : « Questions – Réponses » concernant l'exercice en libéral en ce moment et après le 11 mai.

Important : Les réponses apportées ci-dessous par le Conseil d'Administration ont été actualisées **le mardi 28 avril 2020**. La situation évoluant très vite, ces informations pourront ne plus être valables dans les jours qui suivent.

1/ Est-il possible d'accueillir à nouveau nos patients en consultation en respectant bien les gestes barrières et le non-croisement de nos patients ?

Pourriez-vous me dire s'il est interdit de reprendre les consultations en Cabinet ou simplement déconseillé ? Pourrais-je reprendre après le 11 mai et de quelle façon ?

REPONSE :

Pendant le confinement nous avons émis une **recommandation** de fermeture des cabinets ou des suivis de patients à distance. A ce jour, nous n'avons pas encore connaissance des mesures ou recommandations à respecter après le 11 mai hormis l'avis du Conseil scientifique Covid19 en date du 20 avril.

Il appartient à chacun de décider de la réouverture ou non de son cabinet.

Des réponses plus concrètes, mises à jour régulièrement en fonction de l'actualité Covid19, seront à consulter sur le site de l'AFDN sur la page **Dossier spécial AFDN - Coronavirus COVID-19**.

2/ Avez-vous des consignes, conseils pour la réouverture des cabinets libéraux le 11 mai 2020 ?

REPONSE :

En cas de reprise de votre activité, nous vous conseillons de respecter les gestes barrières pour assurer la sécurité de vos clients ainsi que la sécurité sanitaire des locaux.

Retrouvez les recommandations émises début mars dans le courrier en date du 16 mars 2020 : **LIEN**

Des réponses plus concrètes, mises à jour régulièrement en fonction de l'actualité Covid19, seront à consulter sur le site de l'AFDN sur la page **Dossier spécial AFDN - Coronavirus COVID-19**

3/ Je travaille avec un impédancemètre et suis donc obligée d'être proche de mes patients. Avez-vous des pistes et des conseils pour reprendre sans me mettre en danger ni mes patients ?

REPONSE :

Nous vous conseillons de vous reporter sur les recommandations émises début mars dans le courrier en date du 16 mars 2020 : **LIEN**

Des réponses plus concrètes, mises à jour régulièrement en fonction de l'actualité Covid19, seront à consulter sur le site de l'AFDN sur la page [Dossier spécial AFDN - Coronavirus COVID-19](#)

[4/ Pourrons nous avoir des masques ?](#)

REPONSE :

Pour les masques, sachez que l'AFDN se mobilise avec les représentants des autres organisations de professionnels de santé rééducateurs pour demander à l'État l'accès à cette ressource essentielle que sont les masques.